

AVIS N° 151 - 2016 / BRVM / DG

"SUKUK ETAT DU TOGO 6,5 % 2016-2026"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'emprunt de l'Etat du Togo dénommé "SUKUK ETAT DU TOGO 6,5 % 2016-2026" aura lieu le **18 octobre 2016**.

L'Etat du Togo, en collaboration avec la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID) en sa qualité d'Arrangeur Principal, a levé sur le Marché Financier de l'UEMOA un montant de cent cinquante-six milliards (156 000 000 000) de francs CFA adossé sur des actifs compatibles avec les principes de la finance islamique. L'Etat du Togo, à travers cette opération, a favorisé la mobilisation de l'épargne d'une catégorie d'investisseurs soucieux de respecter les principes de la Charia.

La diffusion des **15 600 000** de titres du "SUKUK ETAT DU TOGO 6,5 % 2016-2026" dans le public au prix de **10 000 FCFA** a eu lieu du **20 juillet** au **10 août 2016**. La date de jouissance desdits titres a été fixée au **17 août 2016**.

Le produit de cette émission est destiné au financement de projets de développement économique et social au Togo.

La procédure d'introduction retenue pour la première cotation est la **procédure ordinaire**. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à **10 000 FCFA**.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est "**SUKTG.S1**".

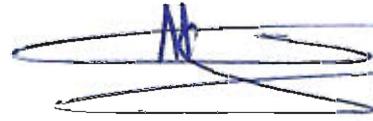
La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) TOGO est responsable de l'introduction en bourse du "SUKUK ETAT DU TOGO 6,5 % 2016-2026".



Les investisseurs, qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir de plus amples renseignements sur cet emprunt, sont priés de communiquer avec la SGI TOGO : Place Van Vollenhoven, UTB Centrale 3^{ème} étage, BP 2312 Lomé, Tél : (228) 22 22 31 45, Fax: (228) 22 22 31 47, ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 11 octobre 2016



Edoh Kossi AMENOUNVE